



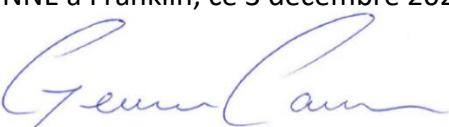
MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN
M.R.C. DU HAUT SAINT-LAURENT
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC
Adoption du budget 2026
et du plan triennal
d'immobilisations 2026-2027-2028

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Franklin tiendra une séance extraordinaire le 17 décembre 2025 à compter de 19 h 30 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé situé au 2555, rue du Parc, pour l'adoption du budget 2026 ainsi que du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026 et sur le plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

DONNÉ à Franklin, ce 3 décembre 2025.



Geneviève Carrière

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 décembre 2025.



Geneviève Carrière

Directrice générale et greffière-trésorière